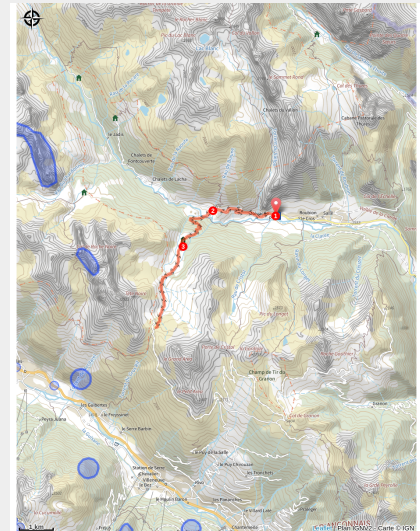


Le col de Buffère

Parc national des Ecrins



Direction le col de Buffère en ski de randonnée (©Devalle)



Le col de Buffère est un bel itinéraire classique en raquettes et bien fréquenté . Il peut se faire en une journée au départ de Névache, ou en itinérance depuis le Refuge de Buffère.

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Durée : 6 h 30

Longueur : 15.6 km

Dénivelé positif : 888 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Point de vue, Refuge

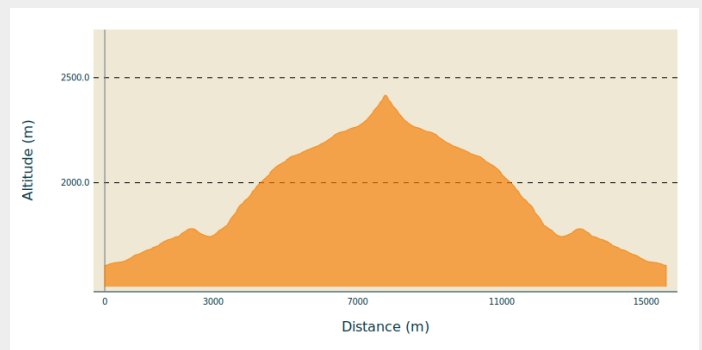
Itinéraire

Départ : Ville-Haute

Arrivée : Ville-Haute

Communes : 1. Névache
2. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique



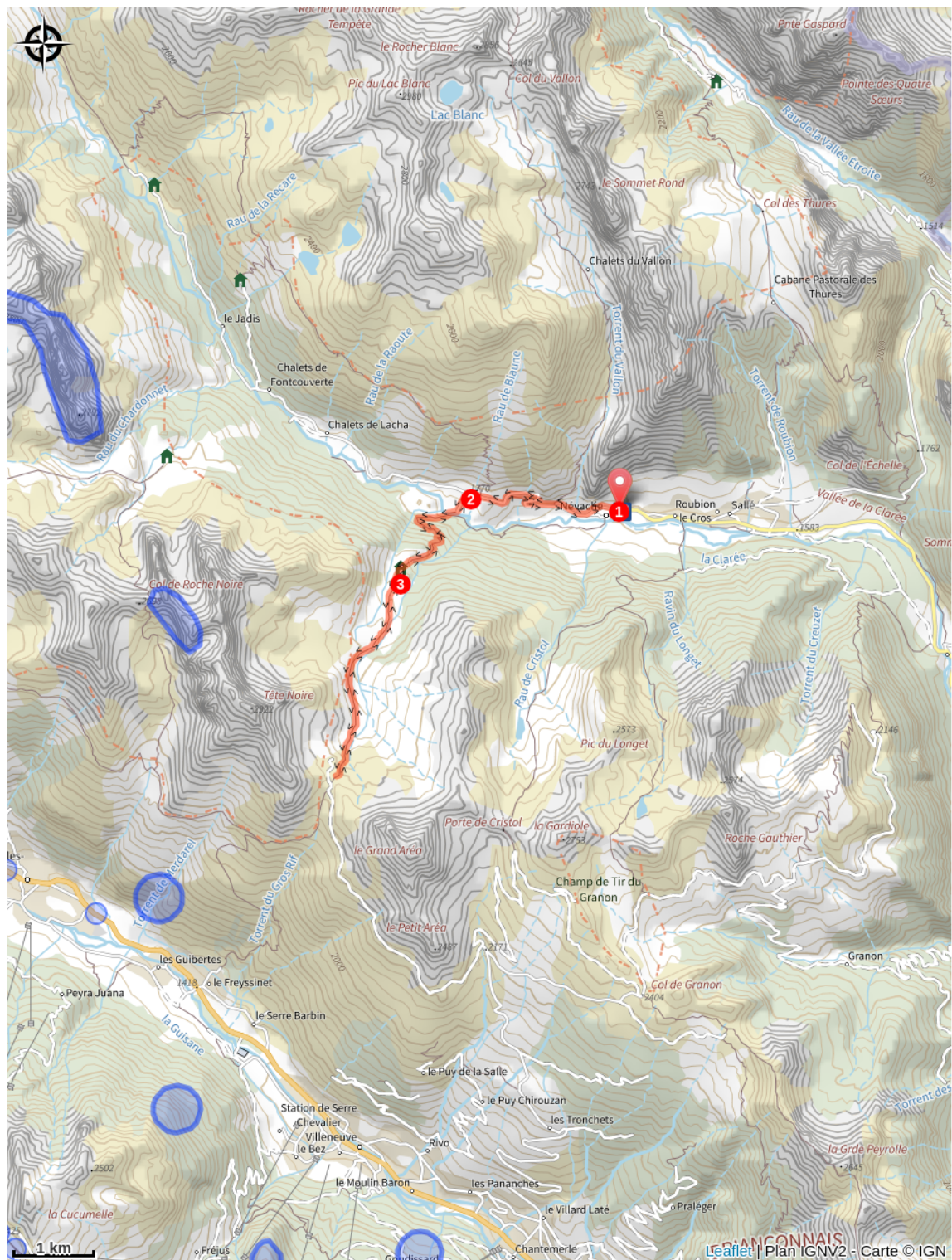
Altitude min 1605 m Altitude max 2417 m

1. Au départ de Névache Ville Haute, il faudra débiter par la route de la haute vallée - cette route est généralement damée, mais il peut arriver exceptionnellement (grosse chute de neige) que ce soit vous qui ouvriez la trace.
2. Après avoir dépassé la Chapelle Notre Dame de Bon Secours, dans le grand replat se trouvera à gauche un panneau indiquant le sentier du Refuge de Buffère .
Traverser le pont du Ratelly et rester sur l'itinéraire du refuge, le chemin monte assez raide dans une forêt de mélèzes sur la gauche mais il ne faut pas se décourager car il débouchera ensuite sur le refuge et le magnifique et vaste vallon de Buffère.
3. Une fois passé le refuge, l'itinéraire se poursuit puis tire légèrement dans le vallon sur la droite en suivant les poteaux jusqu'au col où une vue exceptionnelle nous attend.

La redescente se fait par le même itinéraire.

Attention, en été , cet itinéraire part de Névache en rive droite par le pont de l'Outre , à gauche juste après l'église ; Il est avalancheux et totalement déconseillé en hiver.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Se renseigner sur les périodes d'ouvertures du refuge et penser à réserver.

Vigilance : une connaissance de l'évolution des conditions météorologiques et du manteau neigeux est impérative. Les G.R. et autres itinéraires empruntés l'été ne sont pas toujours les sentiers d'hiver - L'itinéraire en rive droite entre Ville Haute et le pont du Rately est totalement déconseillé.

Restez attentifs aux risques d'avalanches. Les guides ou accompagnateurs en montagne sont là pour vous accompagner sur ce terrain hivernal qu'ils connaissent bien.

En raison du risque d'avalanche, le port d'un équipement de sécurité complet (DVA, sonde et pelle) est fortement recommandé.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de Ville-Haute

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée

Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com

Tel : (+33) 4 92 20 02 20

<http://www.claree-tourisme.fr>



Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>